

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Pour joindre la Mairie

Adresse : Place Gustave Moufrond
Tél 01 64 29 01 06 – Fax 01 64 29 97 34
E.mail maire maire@treuzy-levelay.com
E.mail secrétaire secrtaire@treuzy-levelay.com
Site www.treuzy-levelay.fr

Heures d'ouverture au public

Lundi : 8h00-12h00 et 12h30-18h30
Mardi : 8h00-12h00 et 12h30-17h
Jeudi : 8h00-12h00 et 12h30-18h30
Vendredi : 8h00-12h30
Samedi : 9h00-12h00

Pour joindre le maire et les adjoints

Maire : Gilles CAUPIN
Tél. : 01 64 29 01 11 / Port : 06 80 42 06 23
1^{er} Adjoint : Patricia PILLOT
Tél. : 01 64 29 05 74 / Port : 06 73 59 30 22
2^{ème} Adjoint : Fabrice VEILLARD
Tél. : 01 64 29 09 55 / Port : 06 84 81 98 99

Pour joindre les écoles

Présidente RPI : Mme. PILLOT tél. : 06 73 59 30 22
Ecole de Treuzy-Levelay Directeur Mr BAILAY
Tél. : 01 64 29 03 23
Ecole de Villemer Directrice Mme DUPUIS
Tél. : 01 64 24 93 65

Communauté de Communes de Moret Seine et Loing

23 rue du Pavé Neuf – 77250 Moret-sur-Loing
Tel. : 01 60 70 70 20
Site Internet : <http://www.cc-moret-seine-loing.fr/>

Sous préfecture de Fontainebleau

Adresse : 37 rue Royale - Tél. : 01 60 74 66 77
Ouverture lundi, mardi, jeudi et vendredi
De 9h00 à 12h30

Préfecture de Melun

Adresse : 12 rue des Saints pères
Tél. : 01 64 71 77 77

SECOURS - URGENCES

Sapeurs pompiers - Tél. : 18
Gendarmerie - Tél. : 01 64 31 63 80 ou 17
Adresse : 1 avenue du Bocage LORREZ LE BOCAGE
Commissariat - Tél. : 01 64 78 50 20
Adresse : 2 rue Doct. J-L Barry NEMOURS
S.A.M.U - Tél. : 15 ou 01 64 10 67 50
Hôpital de Nemours - Tél. : 01 64 45 19 00
Adresse : 15 rue des Chaudins
Hôpital de Fontainebleau - Tél. : 01 60 74 10 10
Adresse : 50 Bd Maréchal Joffre
Hôpital de Montereau - Tél. : 01 64 31 64 31
Adresse : 1 bis rue Victor Hugo

SERVICES

La Poste - Tél. : 01 64 31 51 00
Adresse : 2 route de Moret LORREZ LE BOCAGE
France Télécom - Tél. : 1016 ou
08 00 10 16 77
Adresse : 37 bis rue Royale FONTAINEBLEAU
Electricité de France - Tél. : 08 10 33 30 77
Gaz de France - Tél. : 08 10 43 30 77

ORDURES MENAGERES

Ramassage des ordures ménagères :
Tous les mercredis matin
Ramassage de la collecte sélective :
Un vendredi sur deux

REPORTAGE PHOTO (Merci à Nicole Le Galo)



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Vendredi 8 mai..... Cérémonie de commémoration du 8 mai – 9h45 place de la mairie
Samedi 6 juin..... Cérémonie d'inauguration des Jeux de Seine et Marne
Dimanche 7 juin..... Course Relais intercommunal – Salle polyvalente de Treuzy
Samedi 27 juin Kermesse des écoles – Lieu à définir
Lundi 13 juillet..... Soirée du 13 juillet dans la cour de l'école



Gazette des Vélytreuziens – Numéro 46 – 2^{ème} trimestre 2015



Editorial du Maire

Gilles Caupin

Voici venus les beaux jours propices aux activités conviviales dans nos communes rurales. Les mois prochains seront particulièrement chargés à Treuzy-Levelay. Parmi les festivités :

- Samedi 6 Juin : transport de la flamme olympique sur le territoire de la commune par des jeunes vélytreuziens et cérémonie d'ouverture des Jeux de Seine & Marne, dès 13 heures sur le terrain de la salle des fêtes. Un encart spécial « Jeux » de ce numéro vous en dira plus
- Dimanche 7 Juin : challenges de course-relais, dès 12h30, départ également sur le terrain, suivis d'une animation, d'un apéro et d'un dîner champêtre (voir également encart)

- Mai – Juin : fête des voisins (dates variables selon les quartiers)
- 13 Juillet : traditionnel dîner convivial dans la cour de l'école, suivi d'une retraite aux flambeaux et d'une soirée musicale

Soyons nombreux à y participer et même (dans une ambiance particulièrement sympa) contribuer à l'organisation (s'adresser à Florence à la mairie ou à vos élus).

Le retour des beaux jours rime également avec entretien des jardins et fêtes à l'extérieur : n'oublions pas de penser à ne pas gêner la quiétude de nos voisins en respectant les horaires des activités bruyantes et en diminuant autant que possible le niveau sonore.

Dans d'autres domaines :

- le mois dernier a vu l'approbation du budget par le Conseil Municipal. Vous serez ravis d'apprendre, dans cette période économiquement difficile pour les finances publiques qui implique une forte réduction des dotations de l'Etat aux collectivités locales, que les taux communaux des impôts locaux restent inchangés en 2015 (comme depuis 2008). Vous trouverez les informations utiles dans ce numéro, et n'hésitez pas à venir nous questionner en mairie si vous souhaitez de plus amples détails.

- les études relatives à la modification de notre document d'urbanisme (POS transformé en PLU) progressent comme prévu et nous pourrions très vraisemblablement déjà partager des éléments pour les vacances d'été.

Enfin, comme les années précédentes, la commune participe au Concours Départemental des Villages Fleuris : alors, n'hésitez pas à contribuer à l'embellissement de notre environnement en soignant le fleurissement vos jardins et plus particulièrement des zones visibles depuis l'espace public afin que tous puissent en profiter.

Merci encore à tous ceux qui s'activent à rendre toujours plus conviviale notre « vivre ensemble ».

Cordialement à tous,
Gilles Caupin

Retrouvez notre dossier complet sur le budget communal

(Pages 4/5/6)



Des nouvelles de nos aînés

(Page 3)



La fête des voisins approche

(Page 2)0

Réunion des bénévoles pour les festivités de juin :
Mercredi 20 mai 19h à la salle des fêtes
Venez nombreux

Un encart spécial jeux de Seine et Marne et course relais de Treuzy

Directeur de Publication : Gilles CAUPIN
Rédactrice en chef : Bénédicte JASSENY
Comité de Rédaction : Gilles CAUPIN
Gaëlle MAS
Ont également contribué : Danielle Perrin
Nicole Le Galo et Fabrice Veillard
Imprimeur : Imprimé par nos soins

COMMISSION FETES ET LOISIRS

ŒUFS DE PÂQUES 2015

Les cloches Velytreuziennes ont déversé une pluie d'œufs cette année encore sur le jardin de l'église, pour le bonheur des petits comme des grands. Nombreux étaient les petits habitants accompagnés de leur famille, à venir, panier sur le bras, récolter moult douceurs pascales.

Merci au soleil d'avoir été de la partie et merci à l'équipe municipale ainsi qu'aux bénévoles (notamment Françoise Canault, toujours si proche de cette belle église) d'avoir offert rafraichissements et gâteaux.

Notre photographe attiré a encore une fois immortalisé ce beau moment en offrant aux parents une photo souvenir. Et merci à tous d'avoir répondu présents.



FÊTE DES VOISINS

La date officielle de la prochaine Fête des Voisins est le vendredi 29 Mai.

Créée à Paris en 1999, et étendue à toute la France en 2000, elle a pour but de :

- Renforcer les liens de proximité
- Créer une solidarité entre voisins
- Développer un sentiment d'appartenance à un même quartier
- Se mobiliser contre l'exclusion et l'isolement

Elle prend souvent la forme d'un repas partagé où chacun apporte un plat, et au cours duquel les liens de convivialité se développent.

Il est vrai que sur des communes comme la nôtre, ces relations de voisinage sont déjà bien implantées, mais il est toujours possible de les faire prospérer pour le bien-être de tous.

L'an dernier, de tels repas ont eu lieu rue Creuse, au Chemin de la Brosse, à Launoy. Nous vous proposons d'amplifier cette manifestation. Bien entendu, la date proposée du 29 Mai peut être modulée en fonction des disponibilités des uns et des autres et afin de maximiser le nombre de participants.

Certains repas sont déjà prévus par des habitants « organisateurs » :

- Clos du Vel et Vigne aux vieux : Patricia Sanchez
 - Launoy : Patricia Pillot
 - Rue creuse : Fabrice Veillard
 - Haut de Treuzy : Bénédicte Jasseny / Françoise Canault
 - Bas de Treuzy : Françoise Canault
 - Sycomores + bout de la rue grande : Françoise Giudici
 - Rue grande (centre) : Dominique Aubourg
 - Mairie et Croix Bonnard : Typhaine Dimitrijevic
- (Samedi 13 juin 18h à 20h/20h30 pour un apéro)**

N'hésitez pas à prendre contact avec les organisateurs pour participer à la préparation.



DISPARITION

Vous aurez peut-être remarqué que les tables et les bancs en bois installés dans le parc de salle des fêtes pour permettre aux utilisateurs de pique-niquer avaient disparu. Effectivement, au cours d'un week end récent, des malandrins les ont descellés et les ont emportés (pour leur usage personnel ?). Plainte a été déposée auprès de la Gendarmerie.

WIFI A LA SALLE DES FÊTES

Pour faciliter les télécommunications des utilisateurs de la salle des fêtes, un réseau WIFI a été installé. Les codes d'utilisation, changés régulièrement, seront fournis aux personnes réservant la salle au moment de leur arrivée.



TRAVAUX A L'EGLISE

L'église de Treuzy sera inutilisable pour les cérémonies jusque fin Mai pour y exécuter des travaux :

- Réfection de l'allée d'accès avec coulage d'une dalle en béton lavé permettant de faciliter l'accès aux personnes ayant des difficultés à se déplacer
- Peinture intérieure du chœur, dont l'état laissait fortement à désirer. Cette opération est menée aux moindres frais, grâce à l'intervention de peintres bénévoles de la commune et au montage des échafaudages par Frank Mayeur. Qu'ils en soient ici remerciés.

Durant cette période, les célébrations de funérailles se feront à l'église de Nonville.

LE PARAPET DU PONT DE LAUNOY ENDOMMAGÉ

Lors de l'abattage d'un arbre sur une propriété privée en bordure de ce pont, une grosse branche est malencontreusement tombée sur le parapet du pont. Les précautions ont été immédiatement prises par les employés communaux pour sécuriser les lieux. Les réparations, après intervention des experts des compagnies d'assurances, devraient intervenir dans les semaines qui viennent.

PARTICIPEZ AU CONCOURS DEPARTEMENTAL DES VILLAGES FLEURIS

Vous aimez fleurir votre jardin, votre balcon, votre commerce, votre ferme... Participez au concours départemental des Villes et Villages Fleuris afin d'améliorer votre cadre de vie tout en profitant des bienfaits du jardinage. Vous pourrez cultiver et embellir votre jardin tout en partageant une activité agréable en famille.

En 2013, ce sont des milliers de Seine-et-Marnais qui ont participé au concours organisé par le Conseil général de Seine-et-Marne et Seine-et-Marne Tourisme en partenariat avec les communes du département. Les jardiniers amateurs ont rivalisé d'imagination et de créativité pour présenter des jardins joliment fleuris et parfaitement entretenus.

Tout le monde a sa chance, il suffit d'avoir un peu de goût et de patience. Vous êtes de plus en plus nombreux à adopter de nouveaux comportements visant à économiser l'eau et à limiter le désherbage et les produits chimiques. Le jury départemental fut ravi de constater que chacun, à son niveau et selon ses moyens, a tenu compte dans son fleurissement des préoccupations environnementales.

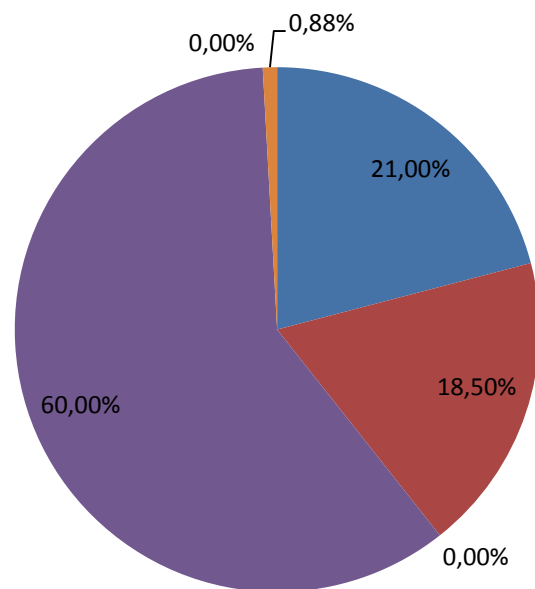
Afin de récompenser les meilleurs fleurissements, Seine-et-Marne Tourisme s'entoure de partenaires comme les jardinerie, les pépiniéristes locaux ainsi que d'autres acteurs touristiques qui offrent différents lots. Trois remises des prix seront organisées à l'automne dans le département. De nombreuses nouveautés attendent les participants, notamment avec des prix pour récompenser les initiatives collectives, le commerce, la façade ou le balcon le mieux fleuri, l'originalité, le développement durable, le potager, le jardin familial et le petit jardinier. Les gagnants se verront offrir un voyage d'une semaine pour deux personnes, des week-ends, des bons d'achats...

Parents, enfants, grands-parents et commerçants, vous êtes tous invités à participer au Concours des Villes et Villages Fleuris et ainsi contribuer à l'embellissement de votre département.

Renseignez-vous et inscrivez-vous dans votre Mairie rapidement

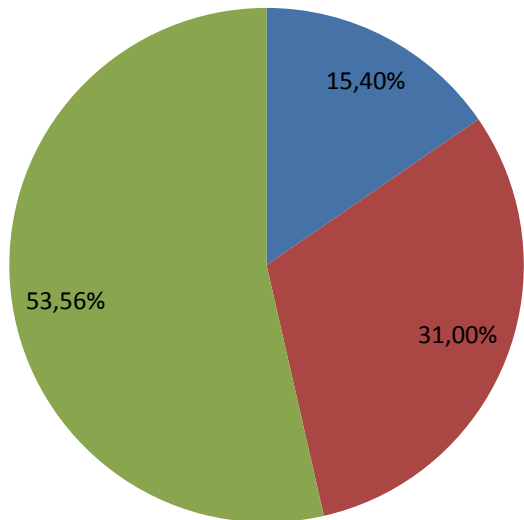


RECETTES D'INVESTISSEMENT 2014 53 642 €



- FCTVA (11 242 €)
- TLE (9 929 €)
- Taxe aménagement (0€)
- Transfert fonctionnement (32 000 €)
- Subventions (0 €)
- Amortissements (471 €)

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2014 50 712 €



- Remboursement capital emprunt (7 812 €)
- Immobilisations incorporelles (15 731 €)
- Immobilisations corporelles (27 169 €)

VIE LOCALE

CAUE 77

Vous souhaitez recevoir des conseils architecturaux lors de travaux chez vous ?

N'hésitez pas à contacter le CAUE77, organisme auquel la commune cotise.

Le CAUE est une **association** qui a pour but de promouvoir une architecture, un urbanisme et un environnement de qualité. Institué par la loi sur l'Architecture du 3 janvier 1977, le CAUE est créé en juin 1979 à l'initiative du Conseil général. Il assure depuis cette date et sur l'ensemble du département une fonction de **service public** auprès des collectivités, des professionnels et des particuliers. Le CAUE est financé par la Taxe Départementale CAUE et des cotisations des collectivités. En 2012, 154 communes étaient adhérentes.

Rendez-vous sur le site caue77.fr, où vous trouverez toutes les informations concernant ses missions et le cadre dans lequel elles s'exercent.

13 JUILLET

Réservez dès maintenant votre soirée du 13 juillet pour un moment convivial entre habitants. Retraite aux flambeaux, repas barbecue et bonne humeur seront au programme dès 19h dans la cour de l'école. Réservation auprès de Florence notre secrétaire de Mairie jusqu'au 30 juin (01 64 29 01 06 ou secrtaire@treuzy-levelay.com). Repas (apéritif, entrée, barbecue, fromage, salade et dessert) 15€/adulte et 6€/enfant + 6 ans.



COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du Conseil Municipal du 10 Mars 2015

Au cours de cette réunion, le Conseil Municipal :

- Décide de demander une subvention au titre de la DETR pour changer les portes de l'école et de la mairie
- Etudie l'organisation des prochaines festivités dans la commune
- Etudie le processus de renouvellement des branchements plomb sur le réseau d'eau potable
- Est informé de la prochaine réunion de la Commission Communale des Impôts Directs
- Est informé de l'évolution des études du PLU
- Est informé des projets CCMSL de schéma de mutualisation et d'installation d'un Conseil Communautaire des Jeunes
- Etudie le processus de contrôle de bon fonctionnement des installations d'assainissement non collectif
- Est informé des modifications apportées au sein du RPI suite à l'arrivée de la commune de Nonville
- Etudie des questions diverses

Réunion du Conseil Municipal du 3 Avril 2015

Au cours de cette réunion, le Conseil Municipal :

- Vote les comptes administratifs et les comptes de gestion 2014 de la commune et du service de l'eau
- Affecte la somme de 32.000 € du compte de fonctionnement au compte investissement de la commune
- Vote les 3 taxes aux taux communaux (inchangés depuis 2005) de 4,89% pour la Taxe d'Habitation, de 11,69 % pour la Taxe Foncier Bâti, et de 35,15 % pour la Taxe Foncier Non Bâti
- Vote les subventions aux associations pour les mêmes montants que 2014
- Vote les budgets primitifs 2015 de la commune et du service de l'eau
- Est informé de l'évolution du budget 2015 du SIRP tenant compte de l'arrivée de la commune de Nonville
- Est informé du processus d'élaboration du schéma de mutualisation de la CCMSL
- Etudie des questions diverses

NOTE : les comptes-rendus complets des réunions du Conseil Municipal sont affichés sur les panneaux officiels. Ils sont téléchargeables sur le site de la commune et sont disponibles sous format papier sur demande auprès de la secrétaire de mairie.

VIE DES ASSOCIATIONS

ASCTL – JOURNÉE PETANQUE

ASCTL organise une journée pétanque en doublette le dimanche 14 JUIN 2015 à partir de 10h au terrain de boules de TREUZY-LEVELAY . 8 euros l'inscription avec repas compris sauf boissons. Inscription avant le 6 juin au 0164290647 à partir de 16h

OUVERTURE DU STAND DE TIR

Si vous souhaitez exercer votre dextérité, rendez-vous tous les 1ers et 3èmes dimanches de chaque mois au stand de tir de Treuzy Levelay, située juste à coté de la mairie. Jacky Dhierry se fera un plaisir de vous y accueillir de 10h30 à 12h du 1^{er} mai au 31 août. Un concours sera organisé le 23 août. Les carabines sont prêtées par l'association et le prix minime de 1.50€ les 2 cartons vous permettra de prendre pour John Wayne !

DES NOUVELLES DE NOS AINES

Le Bouquet d'Amis compte 37 adhérents pour l'année 2015. Le Club se réunit le jeudi tous les 15 jours.

Le 19 mars 2015, nous avons organisé un concours de belote interne, il y avait seize participants, et deux personnes qui ont joué à un jeu de société. Chacun est reparti avec son lot, après une bonne après midi et un bon goûter.

Fin mai 2015, nous avons prévu une sortie à Provins « Banquet Médiéval au temps des Troubadours ». A ce jour, 26 personnes se sont inscrites.

Il reste quelques places, avis aux personnes qui seraient intéressées.

Nous souhaitons apporter un léger rectificatif à l'article paru dans la gazette du 1^{er} Trim. 2015, à savoir que le premier président du Club était Mr Schimmenti, suivi de Mr Lapierre, puis Mr Demoisy, Mr Langer, Mme Simon et enfin Mme Vincent.

Sans oublier l'instigatrice du club, Mme Françoise Canault à qui nous voulons rendre hommage.

L'idée fut bonne, puisque le Club se porte de mieux en mieux.

COMPTE ADMINISTRATIF 2014 ET BUDGET 2015

Comme chaque année, le Conseil Municipal a approuvé le compte administratif 2014 et voté le budget 2015 pour la commune et le service des eaux. Comme à l'habitude, ils sont difficiles à comprendre pour ceux qui ne sont pas habitués aux exigences et contraintes de la comptabilité publique, mais nous vous en faisons un résumé avec les commentaires nécessaires à une bonne compréhension. Bien entendu, il s'agit de documents publics et tout un chacun peut venir en mairie pour en consulter les détails.

COMPTE ADMINISTRATIF 2014 – COMMUNE

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
RECETTES	220.185,61	RECETTES	53.642,50
DEPENSES	185.611,66	DEPENSES	50.712,58
RESULTAT DE L'EXERCICE	34.573,95	RESULTAT DE L'EXERCICE	2.929,92
RESULTAT CUMULE AU 31/12/14	101.345,68	RESULTAT CUMULE AU 31/12/14	66.912,51
RESULTAT TOTAL DE CLOTURE AU 31/12/2014 : 168.258,19			

Le résultat de clôture est très satisfaisant, mais il est pour une bonne part dû au fait que les travaux de réfection de voirie que nous envisagions de faire en 2014 ont été retardés et ne se feront qu'en 2015.

Les recettes de fonctionnement sont inférieures à celles de 2013 (- 4.325 €), mais dans un degré moindre qu'anticipé, car nous avons perçu un surcroît de taxe additionnelle aux droits de mutation et une dotation générale de décentralisation (pour financer en partie les études du PLU) non budgétés.

Les dépenses de fonctionnement sont également inférieures à celles de 2013 (- 5.054 €). Ceci est dû notamment à une diminution des frais de chauffage (clémence de l'hiver, pompes à chaleur) et des frais d'entretien de voirie.

BUDGET 2015 – COMMUNE

Le budget doit être obligatoirement voté en équilibre. Le montant des recettes et dépenses est de 326.500,68 € en fonctionnement et de 170.324,51 € en investissement, soit un total de 496.885,19 €. Il faut comprendre que ceci ne correspond pas aux montants que nous comptons dépenser, puisqu'ils incluent la totalité du résultat de clôture au 31/12/2014.

Les dépenses de fonctionnement seront en pratique similaires à celles de 2014, à l'exception notable des frais d'entretien de voirie (30.000 € de dépenses sont prévues cette année contre 5.029 € en 2014). Les frais de personnel apparaissent formellement en nette augmentation (98.900 € contre 84.607,86 € en 2014), mais largement compensée par une augmentation des remboursements reçus (25.000 € contre 15.645,49 € en 2014).

Du côté recettes de fonctionnement, nous devons faire face à une nouvelle diminution significative de la dotation globale de fonctionnement de l'Etat (33.830 € contre 39.156 € en 2014). Par contre, nous aurons 2 recettes exceptionnelles : le remboursement de notre part du fonds de roulement du SI de Regroupement Pédagogique lié à l'arrivée de Nonville dans le RPI (31.000 € environ) et le reversement par le Service de l'Eau des subventions perçues pour les installations SPANC de la mairie, de l'école et du local technique (31.000 € environ). Les taux des impôts locaux (TH, TFB, TFNB) resteront inchangés (noter que la fiscalité prélevée sur les habitants de Treuzy-Levelay, de 204 € / hab en 2012, est nettement inférieure à la moyenne des 8 communes rurales qui nous entourent, soit 240 € / hab, s'étalant de 210 € à 340 €/hab.).

En matière d'investissement, les principales dépenses prévues concernent les études du PLU, des aménagements de voirie rue grande, l'allée d'accès à l'église, la réalisation d'un exutoire d'eaux pluviales rue grande (en bas de la rue creuse).

COMPTE ADMINISTRATIF 2014 – SERVICE DE L'EAU

Ce compte administratif est encore, et pour la dernière année, significativement impacté par notre participation aux coûts de construction de l'Usine de Traitement d'Eau Potable de Lorrez et la réhabilitation de la centaine d'installations d'assainissement non collectif.

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
RECETTES	337.990,92	RECETTES	11.847,70
DEPENSES	99.129,15	DEPENSES	9.281,37
RESULTAT DE L'EXERCICE	238.400,17	RESULTAT DE L'EXERCICE	2.566,33
RESULTAT CUMULE AU 31/12/14	181.663,46	RESULTAT CUMULE AU 31/12/14	58.365,66
RESULTAT TOTAL DE CLOTURE 2014 : 240.029,12			

L'excédent de 2014 s'explique essentiellement par le décalage dans le temps des subventions par rapport aux dépenses (une partie des dépenses de 2013 ayant été subventionnées en 2014). Ceci nous donne une marge de manœuvre suffisante pour financer le remplacement de la cinquantaine de branchements plomb qui subsiste et procéder aux investissements permettant d'améliorer le rendement de notre réseau.

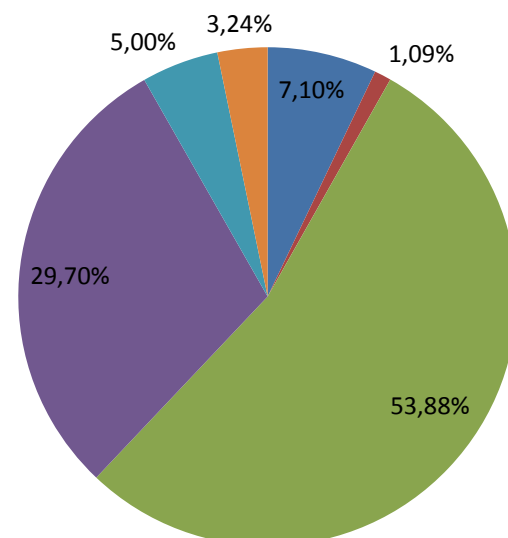
BUDGET 2015 – SERVICE DE L'EAU

De la même façon que pour la commune, le budget du service de l'eau doit être équilibré. Le montant des recettes et dépenses est de 274.129,46 € en fonctionnement et de 100.410,66 € en investissement.

En recettes de fonctionnement, le poste principal est la vente d'eau au prix inchangé de 2,75 €/m³, soit 65.700 €. S'y ajoute le solde des subventions du SPANC (23.308 €). Le solde correspond au résultat reporté de 2014.

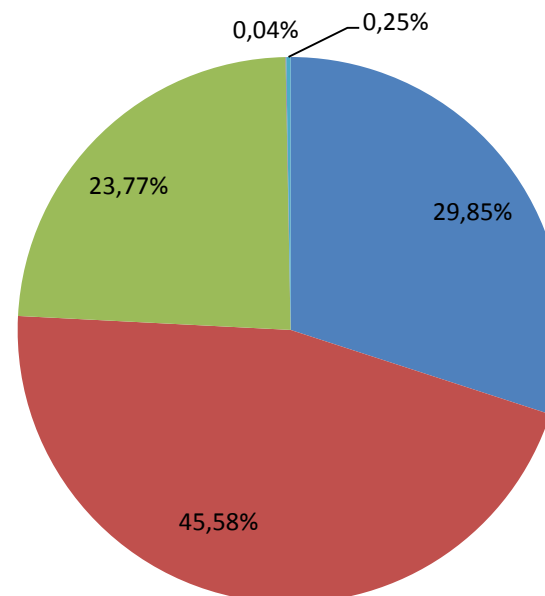
En dépenses de fonctionnement, les postes principaux concernent l'achat d'eau auprès de la commune de Nanteau pour 20.000 €, le coût du personnel pour 12.000 €, les frais d'entretien du réseau.

NOTA : Bien entendu, les détails de ces comptes administratifs et budgets sont consultables en mairie. N'hésitez à nous interroger si vous souhaitez de plus amples explications.



RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2014 220 185 €

- Remboursements personnel (15 645 €)
- Concessions cimetières + Locations de terrains (2 407 €)
- Impôts et taxes (118 619 €)
- Dotations et subventions (65 390 €)
- Revenus des immeubles (10 985 €)
- Produits exceptionnels (7 139 €)



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2014 185 611 €

- Charges à caractère général (55 411 €)
- Charges de personnel (84 608 €)
- Autres charges de gestion courante (44 151 €)
- Charges financières (81 €)
- Opérations d'ordre (471 €)